

Leçon n°4. L'immigration et la société française au XXe siècle

Introduction

- définition du sujet (termes et cadrage) :

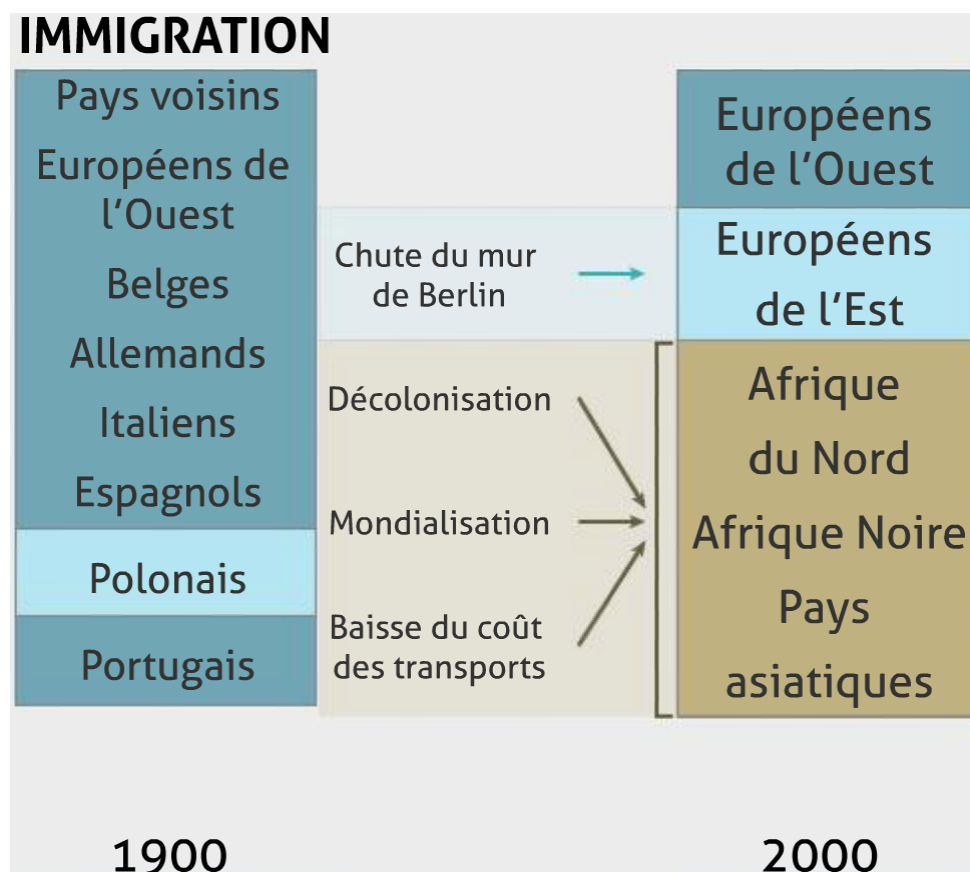
La France doit recourir à l'immigration de travail dès la fin du XIXe siècle, alors que la population des autres pays européens émigre, en raison d'un faible dynamisme démographique. Parmi les principales communautés étrangères qui s'installent en France, on peut insister sur les Polonais qui arrivent pendant les années 1920 et les Maghrébins qui arrivent pendant les « Trente Glorieuses ». Cette immigration suscite des réactions **xénophobes** pendant les périodes de crise (années 1930, depuis les années 1970).

- problématique :

Quelle est la place des **immigrés** dans la société française au XXe siècle ?

- annonce du plan :

Nous verrons d'abord en quoi, dans la première moitié du XXe siècle, l'immigration est précoce et l'**INTEGRATION** difficile pour les nouveaux arrivants. Puis nous étudierons les « Trente Glorieuses », quand l'immigration est encouragée mais mal maîtrisée. Enfin nous nous intéresserons à l'immigration en débat à la fin du XXe siècle.



I. Une immigration précoce et une **INTEGRATION** difficile dans la première moitié du XXe siècle

a. Une immigration massive et de proximité dès le début du XXe siècle

- La France, qui manque de main-d'œuvre pour son industrie, en raison d'une croissance démographique et d'un exode rural trop faibles, **recourt à l'immigration de travail dès les années 1880**. Alors que des populations européennes émigrent vers les « pays neufs » ou les colonies de peuplement, la France connaît une pénurie d'actifs. Dès 1891, le pays compte plus d'un million d'**immigrés**.

- Les compagnies minières et industrielles recrutent directement la main-d'œuvre étrangère. Les **immigrés** s'installent notamment dans les grands bassins industriels du Nord et de l'Est. L'agriculture fait aussi appel à eux pour des emplois de journaliers ou de saisonniers.

- L'immigration de travail est, au départ, une immigration de proximité : Italiens ou Espagnols dans le Sud, Belges dans le Nord ; dans les années 1920, les bassins industriels du Nord et de l'Est accueillent de nombreux Polonais.

*b. Une participation active des **immigrés** à la vie économique et aux combats des deux guerres mondiales*

- Les motivations sont multiples : pauvreté ; persécutions politiques ou religieuses. Si les retours au pays sont nombreux, l'**INTEGRATION** est facilitée par **la loi de 1889 qui accorde la nationalité française** à tous les enfants nés en France (droit du sol) de parents **étrangers**.

- La France séduit les **étrangers** qui y voient un pays moderne et une république démocratique : leur engagement lors de la Première Guerre mondiale ainsi que l'afflux des réfugiés russes, arméniens dans les années 1920, espagnols dans les années 1930 (guerre civile) en témoignent. Nombreux sont les **étrangers** qui s'engagent aussi dans la Résistance pour la libération de la France.

- Dès la Première Guerre mondiale, l'État intervient dans le recrutement et la sélection des immigrants. Il signe des conventions avec plusieurs pays, qui assurent aux **immigrés** l'égalité de traitement et des contrats de travail. Durant l'entre-deux-guerres, la France devient l'un des premiers pays d'immigration. Facilitées par la **loi sur la nationalité de 1927**, les naturalisations se multiplient. En 1911, on compte 1,1 million d'**étrangers** ; en 1931, ils sont près de 3 millions (7 % de la population).

*c. Un climat d'hostilité aux **étrangers***

- Dans un premier temps, et souvent parce qu'ils conservent un espoir de retour, les **immigrés** gardent leur nationalité. Ils vivent entre eux, ont leurs propres associations et journaux, pratiquent leur langue d'origine. Cependant, beaucoup d'entre eux fondent une famille en France et finissent par s'intégrer. Il faut donc bien distinguer désormais les **étrangers** et les **immigrés**.

- L'hostilité aux **étrangers** se manifeste dès le XIXe siècle. Elle résulte d'une rivalité économique au sein du monde ouvrier qui s'exacerbe en temps de crise. La **xénophobie** cimenter aussi la construction de l'identité nationale : elle rencontre l'antisémitisme lors de l'affaire Dreyfus.

- La **crise des années 1930** contraint plusieurs centaines de milliers d'**immigrés** à quitter la France. L'État républicain prend une série de mesures discriminatoires et répressives à l'égard des **immigrés** (expulsions). Elles s'inscrivent dans un climat de rejet. La population étrangère passe de 2,7 millions en 1931 à 2,4 millions en 1936. En **1938, les décrets Daladier** arrêtent le principe des camps d'internement qui annoncent les lois d'exclusion du régime de Vichy.

2. Une immigration encouragée mais mal maîtrisée pendant les « Trente Glorieuses »

a. Une relance de l'immigration en 1945 et une diversification des origines des immigrés

- Dès **1945**, pour reconstruire le pays et soutenir l'activité économique, **l'immigration est relancée**. À partir des années 1950, la croissance économique accroît les besoins en main-d'œuvre, d'autant plus que la guerre d'Algérie prive la France d'environ 500 000 jeunes partis combattre en 1956. Dans ce contexte, l'appel à la main-d'œuvre est considéré par l'État comme un impératif. L'Office national d'immigration signe des accords avec de nombreux pays (Espagne, Portugal, Maroc, Algérie après 1962), mais la plupart des entrées se font librement.

- Les nouveaux arrivants viennent souvent d'Europe (61% en 1975), surtout de la péninsule ibérique. La répartition par nationalités se transforme. Les Portugais connaissent la progression la plus spectaculaire (20 000 en 1954, 760 000 en 1974).

- Mais l'arrivée massive de Maghrébins change la donne à partir des années 1960 : ce sont le plus souvent des hommes seuls venus pour le travail. Les Maghrébins représentent près de 39 % des migrants en 1975. Au total, les **étrangers** sont 3,4 millions en France en 1975, soit 6,5 % de la population.

b. Une insertion difficile

- Les **immigrés** vivent dans des conditions difficiles alors que la société est en pleine croissance. La pénurie de logements et la conviction qu'ils ne sont que de passage favorisent le développement des habitats précaires : foyers de travailleurs, baraquements, bidonvilles.

- Après 1960, ces faits sont dénoncés : une politique sociale d'insertion se met en place et la construction de grands ensembles permet de loger une partie d'entre eux.

c. Le réveil des réactions **xénophobes**

- Une figure négative de l'**immigré** se dessine à mesure qu'une ségrégation sociale s'installe. La division du travail cantonne les **immigrés** aux travaux pénibles et sous-payés. Les **immigrés** se retrouvent très majoritairement dans l'industrie où ils occupent des postes peu qualifiés (manœuvres, OS dans l'automobile), mal payés et dangereux (le bâtiment par exemple). Mais ils sont aussi présents dans les services (petit commerce, personnel de service comme les femmes de ménage) et l'agriculture (notamment les Espagnols dans le sud de la France)..

- L'arrivée massive des Algériens (711 000 en 1974), puis, après 1968, des Marocains et des Tunisiens, dans le contexte des séquelles de la décolonisation, réveille les réactions **xénophobes**.

3. Une immigration en débat à la fin du XXe siècle

a. Une augmentation paradoxale du nombre d'étrangers

- À partir de **1974**, avec la montée du chômage, **la France suspend officiellement l'immigration**.

- Mais la politique du **regroupement familial** (1976) puis les régularisations des travailleurs sans-papiers en 1982 et 1986 expliquent l'augmentation du nombre d'étrangers et la féminisation de cette population. Les réfugiés politiques sont aussi toujours autorisés à s'installer.

- Les gouvernements successifs tentent à la fois de réguler les mouvements migratoires, de lutter contre l'**immigration clandestine** et de faciliter l'**INTEGRATION** des immigrés réguliers. Les immigrés, majoritairement ouvriers, sont particulièrement touchés par le chômage et la pauvreté. En 1993, ils forment 5,8 % des salariés mais rassemblent 12 % des chômeurs. Ils se concentrent dans des quartiers souvent en mauvais état et loin des centres.

b. Les débats autour de l'immigration, l'**INTEGRATION** et l'identité nationale

- Les immigrés originaires d'Afrique du Nord, d'Afrique noire ou d'Asie sont plus nombreux, tandis que la part des Européens recule. Le nombre global des étrangers augmente peu à partir de 1974, mais un grand nombre deviennent français (par mariage ou naturalisation). Se pose donc désormais plus qu'auparavant la question de l'**INTEGRATION** pour des populations moins souvent européennes. Les immigrés maghrébins et africains, confrontés à la discrimination, posent la question de la condition des minorités.

- Le déclin démographique relance le débat sur la nécessité d'une immigration de travail ; l'audience de mouvements d'extrême droite (comme le Front national) témoigne de crispations. La crise économique alimente une nouvelle poussée de l'extrême-droite **xénophobe** qui rend les immigrés, principalement d'origine nord-africaine, responsables du chômage et gagne des voix aux élections depuis 1984. L'immigration devient, à partir des années 1980, un enjeu politique et médiatique.

- Le thème de l'**INTEGRATION** interroge l'ensemble de la nation. Les revendications des sans-papiers, les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes issus de l'immigration, les replis **communautaires**, semblent mettre en cause les valeurs universalistes dont la nation française se réclame depuis 1789. Les **émeutes dans les banlieues à forte population immigrée (1981, 2005, 2009)** témoignent des difficultés de l'**INTEGRATION** qui, malgré tout, progresse. Au XXe siècle, les vagues successives d'immigrés se sont intégrées et le phénomène se poursuit aujourd'hui pour les populations non européennes. Le pourcentage de mariages mixtes ne cesse de croître, la pratique de la langue étrangère recule chez les plus jeunes, majoritairement Français. Face aux difficultés auxquelles ils se heurtent, les enfants d'immigrés manifestent en 1983 au nom de l'égalité en organisant la « **marche des Beurs** ». Enfin, le parcours de certaines personnalités offre des exemples réussis d'**INTEGRATION** par le sport, la littérature, les affaires...

c. Au niveau européen, des politiques restrictives

- Désormais, l'immigration se joue dans le cadre de l'Union Européenne (UE). L'espace Schengen (1985) permet la libre circulation dans l'UE dont les frontières sont contrôlées.

- Mais les politiques restrictives sont contournées par de nouvelles mobilités engendrées par la mondialisation : courts séjours, **clandestinité**.

Conclusion

- réponse à la problématique :

La France doit recourir à l'immigration de travail dès la fin du XIXe siècle, alors que la population des autres pays européens émigre. Jusqu'en 1931, les besoins en industrie et la dénatalité expliquent le recours, encouragé par l'État, à une main-d'œuvre étrangère d'origine européenne, principalement. Dans les années 1930, la crise économique entraîne le rejet des **étrangers**. Entre 1945 et 1975, la croissance des Trente Glorieuses entraîne l'augmentation de l'immigration. Majoritairement d'origine portugaise puis maghrébine, les **immigrés** sont surtout employés dans l'industrie. Après 1974, avec la crise économique, l'immigration est stoppée, à l'exception de celle effectuée au titre du **regroupement familial**. Les populations immigrées des années 1960-1970 se heurtent à des difficultés et parfois à l'intolérance, mais s'intègrent progressivement à la société.

- ouverture du sujet :

La place des **immigrés** dans la société est-elle identique dans les autres pays occidentaux ?

Fiche bilan - Leçon n°4. L'immigration et la société française au XXe siècle

Notions :

INTEGRATION : ensemble des pratiques sociales, juridiques et culturelles (parler la langue officielle de l'État, par exemple) permettant à des étrangers de participer à la vie collective de l'État-nation qui les a accueillis. Processus qui vise à insérer chaque individu dans la société d'accueil par le brassage de l'école, de l'emploi, du mariage, etc.

Vocabulaire et sigles :

Étranger / immigré : un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Un immigré est une « personne étrangère née à l'étranger et entrée en France en vue de s'y établir de manière durable » (définition du Haut Conseil à l'intégration). De nombreux immigrés sont des étrangers qui peuvent devenir Français par acquisition de nationalité (naturalisation) ou par mariage. Depuis une dizaine d'années, 130 000 étrangers par an en moyenne obtiennent la nationalité française. Les enfants nés en France de parents étrangers deviennent Français (c'est le droit du sol) à 18 ans, sauf s'ils émettent un avis contraire.

Regroupement familial : possibilité pour le conjoint ou les enfants d'un étranger en situation régulière de le rejoindre dans le pays qui l'a accueilli, au nom du droit à vivre en famille.

Communautarisme : volonté de défendre une identité culturelle propre qui est souvent caractéristique d'un groupe minoritaire, confronté à des difficultés d'intégration.

Pays d'émigration : pays de départ.

Pays d'immigration : pays d'accueil.

Transition démographique : croissance de la population liée à la baisse rapide de la mortalité alors que la natalité reste élevée ; la natalité baisse, dans un second temps, mais de façon plus progressive.

Immigré clandestin : immigré ne disposant pas d'un titre de séjour, contrairement à l'immigré régulier

Xénophobie : haine des étrangers.

Beur : arabe en verlan, terme qui désigne familièrement les « deuxièmes générations » des immigrés du Maghreb, c'est-à-dire les enfants nés en France.

Repères chronologiques :

Fin du XIXe siècle : premières vagues d'immigration de travail en France.

1889 : loi instaurant le droit du sol en France

Années 1920 : vague d'immigration polonaise.

début des années 1930 : la France est l'un des premiers pays d'immigration

Années 1930 : réactions xénophobes contre la présence d'une main-d'œuvre étrangère

1974 : fin officielle de l'immigration de travail en France et autorisation du regroupement familial.

Productions graphiques (schémas, organigrammes...)

